

10<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d' — ).....	

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Sir Bradbury propose un moratoire de cinq ans en faveur du Reich! — Un singulier discours de Lloyd George. — La haine de la Turquie: Une menace pour la paix. — Une accusation outrageante pour la France.**

Le problème des réparations, vient d'être remis en question. Il ne s'agit pas, cette fois, d'une nouvelle défaillance de l'Allemagne, mais d'une initiative britannique. Le délégué anglais à la Commission des Réparations vient de soumettre à ses collègues un projet destiné à stabiliser le mark.

D'après un communiqué de la Commission, l'idée directrice du projet est d'éviter la suspension des paiements prévus par le traité de paix — ce qui créerait de sérieux embarras aux budgets des pays alliés — tout en accordant à l'Allemagne les facilités de crédit nécessaires pour lui permettre de rétablir sa propre monnaie et son budget.

Le projet se concrétise dans les propositions suivantes : 1) Soulager presque entièrement le budget allemand des charges résultant du traité de paix pour deux, et même peut-être pour quatre ans, en permettant à l'Allemagne d'obtenir des crédits pour couvrir ses charges ; 2) De fixer le cours de change du mark au moyen d'un arrangement par lequel la Reichsbank vendrait de l'or contre des marks-papier à un prix fixe déterminé par une commission mixte ; 3) De réorganiser la commission des réparations et de la transférer à Berlin.

Ainsi, pendant les quatre années à venir, l'Allemagne verserait aux puissances qui ont droit à des paiements en espèces, des bons du Trésor à cinq ans que ces puissances avaliserait et dont il leur serait loisible d'essayer d'obtenir l'escompte sur le marché international.

Aux puissances qui ont droit à des réparations en nature, l'Allemagne remettrait des bons à cinq ans, libellés en marks-or et de valeur égale au montant des livraisons ; ces bons seraient également avalisés par les puissances recevant des réparations en nature.

D'un autre côté, pour stabiliser le système monétaire allemand tout entier, le Reich établirait le taux auquel les marks-papier pourraient être échangés contre des marks-or.

Le projet de sir Bradbury se heurte à de sérieuses objections, dont voici les principales : 1° Il détruit définitivement ce qui peut rester de la solidarité financière des Alliés ; 2° Il ruine les réparations en nature, puisque les pays appelés à les recevoir seraient contraints de les payer ; 3° Il ne peut guère réussir à stabiliser le mark : dans la combinaison proposée, le public se hâterait d'échanger ses marks-papier contre les sommes en or qui seraient disponibles. Aucun résultat ne sera atteint ; 4° Il ajourne aux calendes grecques le règlement des dettes interalliées et ne définit pas ce que sera ce règlement ; 5° Il détruit définitivement l'état de paiement de mai 1921 et ne lui substitue rien de précis.

Dans ces conditions, il est douteux que la Commission des Réparations retienne ces suggestions du délégué britannique. Du moins elles rencontreraient l'opposition décisive de la France.

Lloyd George a prononcé samedi, à Manchester, un important discours, qui mérite à divers titres qu'on s'y arrête.

D'un mot, on pourrait caractériser le discours du Premier anglais : il est électoral ! La Grande-Bretagne s'achemine à des élections générales et Lloyd George, qui a la passion du pouvoir, entend bien conserver celui-ci. C'est donc une apologie de sa politique, voire même de sa personne, qu'il a prononcée samedi.

Pour plaider, ou mieux, pour célébrer sa cause, le Premier anglais s'est attaché à montrer les bienfaits de sa politique orientale. A noter que la France est pleinement d'accord avec l'Angleterre quant aux buts à atteindre : assurer la liber-

té des Détroits ; localiser la guerre d'Asie ; empêcher le retour à Constantinople et en Thrace des horreurs d'Anatolie.

Nous différons seulement, mais profondément, quant aux moyens : Lloyd George affirme que le spectacle de la force est l'unique moyen d'action auprès des Turcs, — et ce, au risque même de s'engager dans un conflit avec eux. La France, au contraire, dans sa volonté de paix, pour réaliser celle-ci, tenait à faire appel à des méthodes de paix.

Nous ne savons quels avantages, auprès des électeurs britanniques, vaudra à Lloyd George sa harangue. Mais il apparaît nettement qu'au point de vue extérieur, elle est dangereuse, horriblement dangereuse ! Pour susciter l'enthousiasme de ses concitoyens, Lloyd George a pour méthode de les irriter contre tel ou tel.

Notre confrère le Temps — dont la modération et la pondération sont bien connues — écrit ces paroles sévères : « Il y a quatre ans, c'est contre les Allemands qu'il soulevait l'opinion publique. A présent, c'est contre les Turcs, voire contre les Français et contre les Italiens. Ainsi, dans cette Europe qui aspire unanimement au repos, les orages renaissent et se transportent d'un côté de l'horizon à l'autre, selon l'endroit où M. Lloyd George a besoin d'apparaître sur la scène, au milieu des éclairs. »

Et notre confrère montre quels dangers réserve cette turcophilie déclarée du Premier Anglais. Il précise : « M. Lloyd George a tonné hier contre les Turcs. Il les a comparés à des animaux féroces. Il a laissé entendre que la peur seule peut les arrêter, et qu'ils ont eu peur de l'armée anglaise. Quel effet ces insultes produiront-elles à Ankara ? Engageront-elles les Turcs à mettre leur confiance dans la future conférence de paix ? Ou bien les Turcs, ayant lu le discours du premier ministre britannique, en conclueront-ils qu'on ne peut décidément pas négocier avec l'Angleterre, et que la force reste le seul moyen d'arriver à une paix juste ? Nous ne savons ce qui va se passer en Orient. Maintenant que M. Lloyd George a parlé, on a le droit d'être inquiet pour l'avenir. Et l'on se retrouve, en attendant, devant un fait que nous signalions déjà au printemps dernier : alors que M. Poincaré s'applique à résoudre les conflits, M. Lloyd George s'évertue à les faire renaître. La politique de la France travaille pour la paix. La politique de M. Lloyd George travaille en sens contraire. Pourquoi ? »

Mais le discours d'hier n'attaque pas uniquement les Turcs. Il accuse la France, et du même coup l'Italie. L'accusation est outrageante : elle implique que le gouvernement français a manqué à sa parole.

Mais, ici encore, citons textuellement notre confrère : « M. Lloyd George a prétendu que la France, après avoir promis de défendre la zone neutre des Détroits, n'avait pas tenu cet engagement. Il a soutenu que les troupes françaises et italiennes avaient abandonné les Anglais en face de l'armée turque, sur la rive asiatique des Détroits. Et il ne s'est pas borné à jeter cette accusation dans un passage quelconque de son discours, comme un argument improvisé qui aurait pu dépasser sa pensée. Il l'a reprise pour en faire sa péroraison, morceau évidemment préparé. Il n'a rien découvert de mieux, pour déchaîner les applaudissements de la fin, que de montrer les centaines de milliers de chrétiens qui comptaient, soi-disant, sur la protection jurée par la France, l'Italie et l'Angleterre, et qui, trahis par les Français et les Italiens, n'ont plus trouvé que les Anglais pour les préserver des atrocités turques. »

Voilà comment M. Lloyd George raconte l'histoire. Voilà comment il adresse, aux alliés de son pays, des paroles plus blessantes qu'aucun gouvernement ennemi ne leur en a jeté pendant la guerre. »

Nous ne savons pas si sa haine, franchement étalée, de la Turquie et de la France vaudra à Lloyd George les lauriers qu'il convoite.

Mais un fait est désormais certain : la présence de cet homme à la tête du cabinet britannique est un danger pour la paix de l'Europe ; ce n'est point par des paroles de haine et de rage qu'on peut assurer la sauvegarde de celle-ci.

Nous n'avons qu'un vœu à formuler : puisse le peuple de Grande-Bretagne ne pas se laisser séduire par de périlleuses exhortations impérialistes ! Puisse-t-il rester fidèle à l'Entente, seul pivot de la paix européenne ! Puisse-t-il prévenir l'éclosion des pires catastrophes en se détournant d'un chef qui peut conserver le pouvoir à n'importe quel prix ! M. D.

### INFORMATIONS

#### Le retour de M. Franklin-Bouillon

M. Franklin-Bouillon est arrivé en rade de Toulon dimanche matin. Il a fait les déclarations suivantes : « C'est à notre cher pays, à la France seule, que le monde devra d'avoir réussi une entente si précise, qui assure la paix. La France seule a su parler à la Turquie et cela ne devra pas être oublié. »

M. Franklin-Bouillon a rendu hommage au désir profond de conciliation que ne cessent de montrer les plénipotentiaires turcs lorsqu'ils parlaient aux représentants de la France.

#### Tiendra-t-on deux conférences ?

On déclare savoir, dans les milieux diplomatiques italiens, que le gouvernement britannique proposerait que la prochaine Conférence d'Orient fienne deux sessions distinctes. La première session envisagerait les problèmes militaires et ceux strictement liés à la paix turco-grecque. Elle devrait se réunir sur territoire turc ; la seconde, de caractère diplomatique, traiterait de la question des Détroits et des autres problèmes internationaux, et devrait se réunir sur territoire italien.

#### Guillaume est nerveux

Le « New-York Herald » apprend d'Utrecht que l'ex-kaiser et son fils seraient malades. L'état du kronprinz qui, depuis plusieurs jours, reste enfermé, a nécessité la visite de l'ancien docteur de la cour, mais Guillaume, par contre, peut se lever.

#### Mauvaise française

La police de Lille a arrêté, samedi, la femme Holvoet, âgée de 45 ans, condamnée par contumace par le conseil de guerre de la 1<sup>re</sup> région, à 20 ans de prison et 20 ans d'interdiction de séjour, pour dénonciation de Français aux Allemands pendant l'occupation.

#### Les rentrées d'or à la Banque de France

Le bilan du 12 octobre publié jeudi par la Banque de France est le premier qui porte trace des réexpéditions d'or affectées à Paris par la Banque d'Angleterre, à la suite des remboursements de crédits que la Banque de France a opérés le mois dernier. Ces remboursements avaient atteint 6 millions de livres sterling. Conformément aux conventions antérieures, la Banque d'Angleterre devait restituer à la Banque de France 2 millions de livres d'or correspondant au tiers du crédit remboursé. On constate, en effet, que l'or figurant dans les caisses de la Banque passe de 3.634 millions le 5 octobre, à 3.684 millions aujourd'hui, en augmentation de 50 millions de francs-or, parallèlement, l'or à l'étranger diminue de 1.948 millions à 1.897 millions. Le total de l'or servant de gage à la circulation fiduciaire ressort ainsi à 5.532 millions.

#### M. Viviani est élu Sénateur

Voici le résultat de l'élection sénatoriale de la Creuse, pour le remplacement de M. Simonet, décédé. Inscrits, 635 ; votants, 633 ; M. Viviani est élu avec 476 voix.

#### La terre tremble

Trois secousses sismiques assez violentes ont été ressenties dans la Creuse, le 15 octobre, entre 22 et 23 heures. Il n'y a pas d'accidents à signaler.

#### Le diabète guérissable

Le docteur F.-C. Benting, de l'Université de Toronto, a découvert le moyen de guérir le diabète. Bien que l'Université déclare qu'il est prématuré de garantir l'efficacité du traitement, tous les malades traités par le docteur F.-C. Benting ont été soulagés et peuvent manger impunément de grandes quantités de sucre.

### CHRONIQUE LOCALE

## IL FAUT RIRE!

Les « Joyusetés de l'Administration », voilà un titre qui conviendrait au volume, — pardon ! aux nombreux volumes — où l'on pourrait enregistrer toutes les cocasseries, tracasseries, chinoïseries administratives.

Chaque jour — ou presque — un fait nouveau, toujours cocasse, est fourni par l'une ou l'autre de nos administrations. On en rit, c'est vrai : rire est le propre de l'homme. Mais il est des chinoïseries dont ne rient pas ceux qui en sont victimes, car elles leur coûtent toujours cher, du temps perdu, de l'argent dépensé.

Voici un exemple de chinoïserie : Une honnête commerçante fut avisée dernièrement qu'une erreur avait été commise dans le décompte de l'impôt sur le chiffre d'affaires dû par elle pour les mois de mai, juin et juillet derniers. Cette erreur se chiffrait par... trois centimes. Cette dame, pour cette somme de trois centimes, a reçu successivement un avertissement sans frais, puis deux autres par lettres recommandées et, enfin, une mise en demeure sous peine de poursuites.

Eh bien, pour ces trois centimes, il a fallu que cette brave femme se déplace plusieurs fois, qu'elle demande des explications nombreuses. Et puis, comment payer ? Trois centimes, ça n'est pas un compte. Trois timbres d'un centime : l'administration n'admet pas le paiement en timbres. Alors ? Vraiment, la situation de la brave femme est perplex, car si une solution n'est pas trouvée, elle sera traquée, on lui fera des frais. Et les frais, pour trois centimes, s'élèveront à plusieurs francs !

Mais le modèle de chinoïserie, de cocasserie administrative nous paraît être le suivant :

Le service hydraulique du ministère de l'Agriculture a récemment inventé une taxe dite « de statistiques », qui s'applique aux propriétaires de moulins et qui est simplement une trouvaille de génie.

Sur un imprimé qui, à lui seul, ne coûte certainement pas moins d'un sou à l'Etat — aux prix actuels du papier et de la composition — on inscrit le débit du cours d'eau, le nom de l'usine et enfin le montant de la redevance, qui est uniformément de 0 fr. 01, autrement dit d'un centime.

Cette feuille de taxation doit être signée par l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, visée par le préfet pour transmission au directeur des Domaines, après quoi il faut la faire parvenir au propriétaire du moulin, qui doit la signer, « pour acceptation » avant de passer chez le percepteur.

Un maire de Seine-et-Marne signala que pour faire distribuer dans son canton 17 feuilles à 1 centime, l'Etat n'avait pas déboursé moins de 14 francs !

Mais le comble, c'est qu'un ingénieur en chef, frappé de cette énormité administrative, en référa au ministère de l'Agriculture qui lui intima l'ordre de poursuivre, coûte que coûte, le recouvrement.

Après ça, on peut, comme on dit, tirer l'échelle, etc... rire. Oui, rire, mais à la condition de ne pas payer !... LOUIS BONNET.

#### Au Sénat

A la suite du tirage au sort des bureaux du Sénat, M. de Monzie fait partie du 1<sup>er</sup> bureau, M. Loubet, du 3<sup>e</sup> et M. Fontanille du 5<sup>e</sup>.

#### Service vicinal

Sont nommés cantonniers du service vicinal dans le Lot : MM. Larroque, Laffarguette, Sarrue, Griffel, Teil, Chaubard, Espinas, Vingès, Payrot.

#### Construction scolaire

M. Delmas, le sympathique député, dont l'active sollicitude ne manque jamais de s'exercer en faveur de nos écoles, vient de recevoir, du Ministre de l'Instruction publique, la lettre suivante :

Paris le 10 octobre 1922.

Monsieur le Député et cher collègue, J'ai l'honneur de vous informer que, par décision du 23 septembre 1922, je viens de donner mon approbation au projet de construction scolaire de St-Laurent-les-Tours, et que la participation de l'Etat est fixée à 36.000 francs.

Je suis heureux de pouvoir vous témoigner ainsi tout le prix que j'attache à votre bienveillante intervention. Veuillez agréer, etc.

#### Question au ministre des finances

M. Loubet, sénateur, demande à M. le ministre des finances quelles mesures il compte prendre afin de hâter la nomination, comme receveurs, des surnuméraires de l'enregistrement de la promotion de 1919, et s'il ne serait pas prudent de créer un cadre de receveurs sans gestion, dans le but d'atténuer le préjudice qui leur est causé par le retard apporté à leur nommer.

Réponse. — Les surnuméraires de l'enregistrement de la promotion de 1919 ne comptent pas, pour la plupart, plus de deux ans de services effectifs, alors que la durée moyenne du stage, avant la guerre, était d'environ deux ans et demi et qu'elle a même atteint trois ans. D'autre part, ces jeunes agents bénéficient de l'indemnité annuelle de 4.500 fr., instituée par les décrets des 21 février et 29 août 1920. Comparée à celle de leurs camarades d'avant guerre, leur situation apparaît donc comme améliorée, en ce qui concerne la rémunération, et elle ne saurait être considérée comme inférieure, au point de vue de l'avancement. Pour le moment, elle ne comporte, par suite, aucune mesure particulière. Quoi qu'il en soit, il est à présumer qu'à la faveur des mouvements en cours ou en préparation, les premiers surnuméraires de la promotion 1919 seront nommés receveurs au début de l'année 1923.

M. Loubet, sénateur, demande à M. le ministre des finances pour quelles raisons les surnuméraires provisoires de la promotion de 1919, ayant passé avec succès leur premier examen professionnel au début de 1921, ne sont pas encore définitifs en août 1922, et à quelle date ces agents seront appelés à subir leur deuxième examen.

Réponse. — Les surnuméraires de l'enregistrement de la promotion 1919 sont classés d'après le nombre de points obtenus au premier examen professionnel. Tous ceux de ces jeunes gens ayant subi avec succès l'examen dont il s'agit, et qui se trouvent rangés parmi les 142 premiers de la promotion, ont été nommés à titre définitif.

La titularisation des autres surnuméraires de cette promotion interviendra au fur et à mesure des vacances qui se produiront dans le cadre des surnuméraires définitifs, c'est-à-dire dans un délai assez rapproché, par suite de l'application du décret du 4 mai 1922, relatif à l'attribution des bureaux dépourvus de titulaires.

Selon toutes probabilités, les premiers surnuméraires de la promotion 1919 seront appelés à subir leur deuxième examen professionnel à la fin de l'année courante ou au début de l'année 1923.

#### Question au ministre de la guerre

M. Fontanille, sénateur, demande à M. le ministre de la guerre et des pensions s'il est interdit aux ateliers des centres d'appareillage de confectionner ou d'acheter dans le commerce des chaussures normales ; si ces centres ne peuvent délivrer que des modèles imposés par l'administration centrale ; s'il n'y aurait pas lieu, pour éviter des différences de qualité, de les faire confectionner dans le même atelier et, enfin, si le mutilé ne pourrait pas faire confectionner ses chaussures par un cordonnier de son choix.

Réponse. — Sauf dérogations motivées par des circonstances exceptionnelles, les ateliers d'appareillage n'ont pas à confectionner de chaussures normales, lesquelles sont fournies en exécution de marchés passés avec

l'industrie privée. Les chaussures orthopédiques sont appareillées aux chaussures normales.

#### Gendarmerie

M. Vidal, gendarme à cheval à Lanta (Haute-Garonne), est promu chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe et affecté à Labastide-Murat en remplacement de M. Moles, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Vidal prendra possession de son nouveau poste le 1<sup>er</sup> novembre prochain.

#### Obsèques

Lundi matin, ont été célébrées à Cahors, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les obsèques de M. Carayon, Jean, propriétaire, décédé à Toulouse à l'âge de 79 ans.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

#### Nécrologie

Nous apprenons avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. Martin, le distingué avocat du barreau de notre ville, en la personne de son fils, Louis, décédé à Meckmont, après une longue et implacable maladie.

Nous prions Mme et M. Martin et leur famille de vouloir bien agréer l'expression de nos vives sympathies et de nos sincères condoléances.

#### Conseil d'arrondissement

Le Conseil d'arrondissement de Cahors s'est réuni lundi à 2 heures à la Préfecture.

Etaient présents : MM. Péné, Teyssonières, docteur Couderc, Pergo, Dulac, Ducros, Peindaries, Soulié, Fournié et Couderc (St-Géry).

M. Pépin, secrétaire général, assistait à la séance.

Le Conseil vote un vœu déposé par M. Ducros tendant à la reprise des relations avec la Russie.

Sur la proposition de M. Soulié, le Conseil vote le vœu suivant : Le Conseil d'arrondissement de Cahors adresse ses félicitations au Grand Français, Georges Clemenceau, pour son voyage en Amérique, qui doit faire revivre l'amitié américaine pour la France qui s'est épuisée pour la défense du Droit et de la Liberté.

M. Teyssonières présente et fait voter un vœu relatif à des horaires de trains.

#### Avis aux lauréats du Concours

Les lauréats du concours-exposition de Cahors, du concours du blé, du concours de la pomme de terre, et du concours d'exploitation, qui n'ont pas encore retiré leurs primes en argent, sont informés qu'ils peuvent les retirer jusqu'au jeudi 26 octobre inclus, à la Direction des Services Agricoles, ancien Evêché, Cahors.

#### La classe 1922

Les jeunes gens appartenant à la deuxième fraction du contingent de la classe 1922, sont informés que les dates d'appel sous les drapeaux sont fixées aux 13, 15 et 17 novembre prochain. Ceux d'entre eux qui se trouvent dans une des situations de famille ci-après indiquées, peuvent, sur leur demande, recevoir une affectation particulière : mariés, appelés dont le père ou deux frères ont été tués à l'ennemi, sont morts de leurs blessures ou disparus ; fils d'un père réformé définitivement avec 50 0/0 ou moins d'invalidité ; aînés d'une famille de six enfants au moins dont le père est décédé ; soutiens de famille reconnus comme tels avant l'incorporation par les Conseils cantonaux ; jeunes gens dont un frère est déjà lié au service comme appelé, engagé ou rengagé.

#### A qui la bague ?

Mlle Delpert, de Cabessut, a trouvé au cimetière une bague en or, qu'elle tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

#### Vagabond

Le nommé Louis Baudrie, vagabond impénitent, a été arrêté par les gendarmes de Luzech, à Castelfranc.

Bien qu'il ne soit âgé que de 34 ans, il a déjà à son actif un casier judiciaire orné d'un nombre considérable de condamnations pour vagabondage et mendicité.

Mais, détail curieux, Baudrie est le type joyeux du vagabond. Chaque

fois qu'on lui parle, qu'on l'interroge, il se met à rire, il s'esclaffe, il se gondole comme une petite folle. Et plus on lui parle, plus on l'interroge, plus il rit.

Il a été écondu à la prison de Cahors, mais il paraît qu'il sera soumis à un examen mental.

### Circuit d'automne

Dimanche 22 octobre 1922 passeront à Cahors, les coureurs participant au Circuit d'Automne. Cette épreuve organisée par le Journal Auto et Sports de Toulouse et réservée aux motos, side-cars, et cyclistes, promet d'obtenir un très vif succès. Le parcours est le suivant : Toulouse, Grisolles, Castelsarrasin, Moissac, Lauzerte, Montouge, Cahors, Caussade, Montauban, Grisolles, Toulouse.

L'arrivée s'effectuera sur le Boulevard Gambetta vers 11 heures.

### AVIRON CADURCIEN

Nous regrettons de ne pouvoir publier dès aujourd'hui le compte rendu des matches disputés dimanche par l'A.C. : il nous parvient seulement au moment de mettre sous presse.

La Commission de Rugby se réunira ce soir 17 octobre, à 8 h. 1/2 très précises, au café de Bordeaux.

Ordre du jour : Formation des équipes I, II et III. Compte rendu des matches de dimanche.

Les équipiers Delpy et Chastaing sont invités à se trouver à cette réunion.

L'entraînement en salle des équipes II et III commencera la semaine prochaine.

Le transfert des corps des soldats français morts en Italie

La section des anciens combattants du 78<sup>e</sup> régiment d'infanterie porte à la connaissance des familles intéressées qu'à la suite des démarches faites au ministère, le service des restitutions a fait connaître, au sujet du transfert des soldats français morts en Italie que les travaux de repérage des tombes pourront, sauf cas tout à fait imprévu, être commencés fin novembre, et d'après ces services compétents, le transfert des corps pourra être commencé fin janvier ou commencement de février 1923 et durer pendant une période de trois mois environ.

La gare frontière régulatrice sera « Modane ». Le président de la section suit de près la question du transfert des corps et reste à la disposition des familles qui voudront avoir recours à lui.

### Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de septembre 1922 :

Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 3.641 hectol. Antérieures : 116.794 hectol. Total : 120.435 hectol.

Quantités de vins soumises au droit de circulation : 8.809 hectol. Antérieures : 121.417 hectol. Total : 130.226 hectol.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 4.674 hectol.

### Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 2 au 9 octobre 1922, a été la suivante :

Nombre de placements à demeure : 11 hommes, 13 femmes. En extra : 2 hommes, 3 femmes. Demandes d'emploi non satisfaites : 6 hommes, 3 femmes. Offres d'emploi non satisfaites : 15 hommes, 8 femmes.

### Foire du 14 octobre 1922

La foire du 14 n'a pas été très importante. Voici les cours :

Porcelets, de 80 à 140 fr. pièce, suivant grosseur. Marché. — Poules grasses, 3 fr. 40 ; poulets, 3 fr. 90 ; dindons, 3 fr. 50 ; canards, 3 fr. 50 ; lapins domestiques, 1 fr. 50 (le tout le demi-kilo) ; œufs, 6 fr. la douzaine ; pigeons, 4 fr. 50 la paire ; oies, 80 fr. la paire.

Halles. — Mâis, 36 fr. les 80 litres ; pommes de terre, 24 fr. les 50 kilos. Moutons. — Moutons gras, 1 fr. 30 ; agneaux, 1 fr. 40 le tout le demi-kilo ; brebis d'élevage, de 90 à 150 fr. pièce, suivant grosseur et qualité.

### Foire Nationale de Semences

En même temps que le deuxième Salon de la machine agricole, une Foire nationale de semences, organisée par les Offices régional du Nord et départemental de la Seine, sous la présidence d'honneur de M. le ministre de l'Agriculture, aura lieu au Grand Palais des Champs-Élysées, du 20 au 28 janvier 1923.

Cette foire sera ouverte aux associations, aux producteurs et aux commerçants. Elle comprendra toutes les semences : céréales, plantes fourragères, industrielles, potagères, horticoles, ainsi que les essences forestières.

Les demandes d'admission devront parvenir le 1<sup>er</sup> novembre, au plus tard, au commissariat général de la foire, 63, rue de Varenne, Paris.

### La vente des chevaux de l'armée

A la date du 22 août dernier, le ministre des finances a décidé de supprimer le droit de priorité accordé aux agriculteurs et à certaines catégories de propriétaires dans les ventes aux enchères publiques des chevaux réformés de l'armée.

En conséquence, le ministre de la guerre vient de donner des instructions au personnel militaire chargé de participer à ces ventes afin qu'il ne soit plus tenu compte, à l'avenir, des certificats de priorité qui pourraient être délivrés à certaines catégories d'acheteurs.

### Caillac

Football. — Les membres de l'U. S. C. ont engagé un match amical, dimanche dernier, dans le but de former les équipes. D'après les arbitres spéciaux la 1<sup>re</sup> sera composée comme suit :

Avants : Lafage capitaine, Parra, Delpach, Guiral, Nadal; demis : Miran, Brunet, Pons; arrières : Delcros, Lafage ou de Gaudoussin; garde-but : Cazeau.

L'équipe 2 comprend : Dumas, comme capitaine, qui la formera avec les éléments suivants : Bersep, Bersep Honoré, Gastal, Peyrus, Couderc, Rouquet, Brunet, Cagnac, Bruel, Bargaues, Bertrand, Cabanes, Boussac, Rigal.

Cette 2<sup>e</sup> est formée d'éléments plus jeunes mais très actifs. Sous l'habile direction de son capitaine elle pourra se mesurer avantageusement, avant la fin de la saison, avec son aînée.

### Anglars-Juillac

Rodeurs de nuit. — Durant une de ces dernières nuits des cris plaintifs d'appel se faisaient entendre sur la route vicinale dite « La Patiboune », qui part de l'embranchement de la route du Pont vers le bois d'Anglars.

Les habitants des maisons les plus voisines se dirigèrent rapidement vers le lieu d'où partaient ces plaintes. Quelle ne fut pas leur surprise, à leur approche, de voir disparaître promptement plusieurs individus qui fuyaient dans diverses directions.

Intrigués par la brusque disparition de ces individus, qui ne pouvaient être que des gens suspects, les habitants se portèrent, à la pointe du jour, à l'endroit où il paraissait y avoir eu lutte. Ils virent des plaques de sang assez abondantes au milieu de la route et à certains autres endroits.

On se demanda si on ne se trouve pas en présence de rôdeurs de campagnes, qui n'ont pu se mettre d'accord sur le partage de leur larcin. Les enquêtes faites ont démontré qu'aucune rixe ne s'était produite entre les gens du pays et même des environs.

### Catus

Comice agricole. — Le Comice agricole de Catus organise un grand concours de vins.

Comme l'année dernière, ce concours obtiendra, nous en sommes certains, un grand succès.

Il aura lieu le 5 novembre et non le 22 octobre comme il avait été précédemment annoncé.

### Cazals

Concours agricole du 15 octobre. — De l'avis unanime, le premier concours organisé par le Comice agricole cantonal et qui a eu lieu dimanche dernier, a obtenu un gros succès, tant par le nombre et la qualité des animaux, produits agricoles et instruments exposés, que par le nombre des visiteurs.

Toute la journée une animation inaccoutumée n'a cessé de régner dans nos rues, et particulièrement autour de la grande place Salel et aux abords de la Halle aux grains.

Dans la matinée eut lieu le concours de labourage à la charrue et au brabant ; bon nombre d'agriculteurs ont assisté à ces opérations fort intéressantes.

Ensuite le jury a procédé au classement des animaux aux reproches amonés en attendant : des taureaux, des vaches limousines, garronnaises, et Saïers, de superbes lots de brebis, d'animaux divers de basse-cour, avaient été disposés d'une façon impeccable, facilitant la grande de ces animaux au même temps que leur visite.

Une bonne partie de la place était occupée par les machines et instruments agricoles : MM. Beaumont, Fontanel et Milliau, les trois constructeurs et représentants bien connus de la région avaient rivalisé de goût dans la

présentation de leur marchandise. Les agriculteurs ont pu faire leurs choix, et nous savons qu'il s'y est traité de nombreuses affaires.

A midi eut lieu un dîner tout intime auquel ont pris part M. Gay, directeur-adjoint des Services agricoles, les membres du bureau du Comice agricole, les maires du canton. M. Fihol, conseiller général s'est fait excuser.

Il fut procédé ensuite au classement des produits agricoles, et là encore les experts se trouvèrent en présence d'articles vraiment merveilleux. La Halle était à peine suffisamment grande pour contenir tous les produits exposés, et elle fut constamment envahie par les visiteurs.

A 15 heures, dans la salle des fêtes de la mairie, le palmarès du concours fut proclamé par M. Gay, devant une salle archicomble. Toujours infatigable, M. Gay profita de cette occasion pour donner à tous d'excellents conseils, et il préconisa notamment la création de champs d'expérience dans chaque commune du canton.

M. Maturé, président du Comice, M. Cassot, maire de Cazals, et M. Soulié, conseiller d'arrondissement prirent en la parole pour remercier M. Gay, de sa conférence, et pour remercier la Halle d'avoir été le lieu de l'empressement qu'ils avaient mis à se rendre à ce premier concours.

La fête se termina le soir par une brillante illumination de la mairie, et par un bal très réussi et plein d'entrain.

En résumé, journée excellente pour les agriculteurs et pour la localité et dont le plein succès fait le plus grand honneur aux organisateurs.

### Albas

Néologie. — Jeudi dernier on lui a Albas les obsèques de Mme Desprat, épouse de M. Desprat, membre du bureau de bienfaisance, mère de Mme Soulié institutrice à Catus et de Mme Andral institutrice à Bélaye.

A toute la famille, nous renouvelons nos sympathiques condoléances.

Qui a trouvé le sac ? — En se rendant à la foire de Sauzel, M. Perboyre perdit un sac à main contenant une somme de 300 fr. environ destinée à acheter des oies à engraisser. Elle eut beau revenir en arrière et interroger ceux qui la suivaient, notamment un charretier de la Chaigne, qui apportait des carreaux, à la foire et quelques personnes d'Albas qui fournirent quelques indications utiles, le sac ne fut pas retrouvé. C'est dommage que cette pauvre veuve se soit découragée dans ses recherches.

### Belfort

Un document intéressant. — Il est sage de se tenir à égale distance du dénigrement systématique et de l'hyperbolique louange. Si l'est vrai, que, sous l'ancien régime d'avant 1789, l'instruction était malheureusement peu répandue en France, il ne faut pas croire cependant que tous les paysans de nos campagnes croupissaient dans l'ignorance ; il ne faut point tomber dans la travers de ceux qui prétendent faire dater tout progrès et toute lumière de la Révolution.

Le document ci-dessous montre qu'à Belfort, en particulier, nous avions en 1755, vers le milieu du règne de Louis XV, un régiment payé par la Commune.

« Je soussigné déclare avoir reçu du sieur François Moisset de Pech prunel, premier consul et Collecteur de la Commune de Belfort, l'année mil sept cent cinquante-cinq La somme de Cent Livres imposées pour Le Régent de Laquelle « Susd. somme de Cent Livres y compris « toutes mes impositions Je Le Tiens « quitte Comme Etant pleinement et Entièrement satisfait. En foi de ce Luy ay fait « la présente quittance pour Luy servir « comme de Raison Fait à Belfort ce « vingt quatrième nombre mil sept cent « cinquante cinq. — Solayres (ou Solan- « ge) Régent. »

### Luzech

Rugby. — L'Union sportive Luceoise (1) remonta sur son terrain de la Boule l'Union sportive fumeoise (2) dimanche dernier à 15 heures.

La première mi-temps est toute à l'avantage de Fumel qui domine en mêlée. Favorisés par le vent les Fumelois tentent quelques attaques qui sont impitoyablement fauchées par nos lignes arrière.

Usant de coup de pied de déplacement l'un deux a fait un bon coup de pied qui a permis de remonter à la mi-temps est sifflée sur ce résultat : Fumel 3, Luzech 0.

Dès le début de la 2<sup>e</sup> mi-temps la mêlée de Luzech, plus homogène, donne le bal plus souvent à nos lignes d'arrière qui, par deux fois, trompent la défense adverse. Au coup de sifflet final le score était : Luz-ch 6, Fumel 3.

Luzech possède une ligne d'avants très allante, mais qui manque de tactique. C'est par un entraînement sévère que cette ligne trouvera une bonne cohésion et que l'équipe première pourra prétendre à de bons résultats dans les rencontres prochaines très importantes.

### Prayssac

Halle, mairie et chemins vicinaux. — Dans une de ses dernières séances, le conseil municipal ayant approuvé le projet de réfection de la halle et de la mairie, ainsi que le projet de remise en état des chemins vicinaux, ces divers travaux ne vont pas tarder à être mis à exécution.

Les dépenses prévues et inscrites au budget communal ont été adoptées par l'administration supérieure et toutes les formalités d'usage viennent d'être complètement terminées.

### Puy-l'Evêque

Bourses. — Mlle Renée Bugès, élève de l'école publique de Marignac, reçue au dernier concours des bourses, vient d'obtenir une bourse nationale de 800 fr. à l'école primaire supérieure de Gourdon.

### St-Géry

Néologie. — Dimanche est décédée à St-Géry Mme Dilhac, mère de M. Dilhac, Conservateur des hypothèques à Cahors.

Dans cette cruelle circonstance nous adressons à M. Dilhac et à sa famille nos sincères condoléances.

### Vers

Fête locale. — La fête locale de Vers sera célébrée cette année le dimanche 29 et le lundi 30 octobre. La jeunesse de Vers se prépare à célébrer ces deux jours de fête et rien ne sera négligé afin d'en assurer la réussite.

Samedi soir 28, annonce de la fête par plusieurs salves d'artillerie ; réception de la musique ; retraite aux flambeaux et bal. Dimanche matin 29, réveil en fanfare, distribution des bouquets et apéritif-concert.

Dans l'après-midi, nombreux jeux : course cycliste dotée de bons prix et bal champêtre. Le soir, grande illumination, retraite aux flambeaux et brillant feu d'artifice tiré d'un endroit dominant Vers. La maison Prio, de Villeneuve-sur-Lot, qui fournit ce feu d'artifice, met à la disposition de la jeunesse un de ses meilleurs artificiers pour assurer le montage et le départ. Après le feu d'artifice, grand bal de nuit.

Le lundi, grand bal de jour et de nuit, nombreux divertissements.

Pendant ces deux jours, un orchestre de choix jouera alternativement des danses anciennes et nouvelles.

L'accueil le plus cordial sera réservé à tous ceux qui voudront bien nous honorer de leur visite.

### Figéac

Chambre des huissiers. — Composition de la Chambre des huissiers de l'arrondissement de Figéac pour l'année 1922-1923 : Syndic, M. Genillet, à Lacapelle-Marival ; rapporteur, M. Bessière, à Bretenoux ; secrétaire, M. Boudet, à Livernon ; Membre M. Gaudou, à Saint-Céré.

### Souseyrac

La foire. — Favorisée par une belle journée de soleil, notre dernière foire était assez bien approvisionnée. Voici les cours pratiqués :

Bœufs de travail et vaches, cours stationnaires ; brebis, de 70 à 90 fr. pièce ; veaux pour la boucherie, de 3 fr. à 3 fr. 50 le kilo ; légers hausse sur les prix de la dernière foire.

Cochons gras, amenés en quantité, tous vendus de 215 à 230 fr. les 50 kilos.

Les cochons d'élevage, également en quantité, se sont vendus aux cours habituels.

Volaille, de 3 à 3 fr. 50 le demi-kilo ; œufs, 4,50 la douzaine.

Les magasins de la ville et les étalagistes eurent de très nombreux acheteurs et firent de bonnes recettes.

### Souillac

Probité. — En roulant de classe, le jeune Marcel Bonnet, âgé d'une dizaine d'années, et fils de M. Léon Bonnet, boulanger à Souillac, a trouvé un portefeuille contenant une certaine somme qu'il s'est empressé de remettre entre les mains de M. Soté, secrétaire de la mairie de notre ville. Toutes nos félicitations à ce jeune garçon.

### Labastide-Murat

Joli coup de fusil. — Un grand-duc, mesurant 1 m. 65 d'envergure, a été abattu par un de nos meilleurs chasseurs de Labastide. Il a été envoyé à Cahors pour être vendu comme pièce rare à un naturaliste.

Nos félicitations à l'adroit chasseur.

Foire. — Malgré la coïncidence avec la foire de Gourdon, notre foire d'octobre a été relativement importante. Voici les cours pratiqués :

Blé de semence trié, de 58 à 60 fr. ; de consommation, de 55 à 57 fr. ; avoine, de 24 à 25 fr. ; maïs, 55 fr. ; pommes de terre, 21 fr. le sac de 80 litres.

Bœufs de travail, de 2.400 à 2.800 fr. ; bœufs dressés au labour, de 1.600 à 2.300 fr. la paire ; veaux pour la boucherie, 3 fr. 75 le kilo ; agnelles, de 48 à 68 fr. ; brebis de bonne provenance, de 120 à 130 fr. la pièce. Depuis quelque temps, les agnelles sont très recherchées et les propriétaires qui n'ont pas négligé cette branche ovine en retirent de jolis bénéfices.

Cochonnets de deux mois à deux mois et demi d'âge, de 70 à 90 fr. la pièce.

Poulets, 3 fr. le demi-kilo ; lièvre, 3 fr. le demi-kilo ; perdreaux, de 5 à 6 fr. pièce ; œufs, de 4 à 4 fr. 50 la douzaine.

Les châtignons ont fait leur apparition et se sont vendus de 30 à 35 fr. le sac de 80 litres.

### Bibliographie

REVUE BLEUE Fondée en 1863 Paraissant les premier et troisième samedis de chaque mois Sommaire du 7 octobre 1922

1. Une visite au vieux Poêle (Traduit de l'espagnol, par M. A. Francastel), par Miguel de Unamuno. — 2. Si l'on consultait les Familles sur la Réforme de l'Enseignement, par J. Bézard, professeur au

Lycée Hoche. — 3. Le Paysan russe (Traduit du russe par M. André Pierre), par Maxime Gorki. — 4. Portraits contemporains : Ernest Lavisse, par C. G. Picavet. — 5. Poèmes, par V. de Colmar. — 6. L'Indo-Chine à l'Exposition coloniale de Marseille, par Emile Ripert, Professeur à la Faculté des Lettres d'Aix. — 7. Rome qui meurt : La Via Margutta, par Ernest Lémonon. — 8. Les Romains : Deux beaux Contes d'Orient, par Firmin Roz. — 9. Le Théâtre : L'Avocat, par Gaston Rugeol. — 10. A travers les Revues étrangères, par Gaston Choisy. — 11. Le drame de Smyrne, par René Puaux. — 12. Chronique roumaine, par E. A. — 13. Bulletin Maritime.

Prix du numéro : 1 fr. 90 ; Etranger : 2 fr. 50. — Paris, 286, boulevard Saint-Germain. (VII). Téléphone : Fleurus, 02-29.

### LA FEMME ET L'ENFANT

Lire dans le N° 96 de la Femme et l'Enfant qui vient de paraître :

Une généreuse et utile initiative, J.-L. Breton, ancien ministre de l'Hygiène sociale. — Un fait : Malgré eux, Paul Coquemard. — Le Foyer des Familles nombreuses, Victor Hautefeuille. — La Vie intellectuelle et morale : Le Livre du Jour. — Variétés : Emotions sacrées : noces d'or, Jacques Toulemonde. — La Corbeille à Ouvrage, Mireille. — Un peu de Médecine, beaucoup d'hygiène, Dr M.-P. Weil.

Petits Travaux, Grandes Economies ou l'Art de se passer des Autres, Maître Jacques. — Le tour des carrières féminines. — Le Coin des Mamans : Puériculture ; Education ; Mme Comollet-Sue. — Gourrier de Quinzaine, G.-G. Rose-Goudin. — Apprenons la musique (32<sup>e</sup> leçon), J. Ramus. — La Mode pour les Petits et pour les Grands, Jacqueline Fortier. — Économie ménagère : Nos interviews culinaires ; la Femme chez elle ; Petit Code des Conventions et des Usages ; à la Ferme et au Jardin ; Santé, Beauté, Maintien. — Princesses de science, Collette Yver. — Petite Correspondance, Trait d'Union, La Finette.

Abonnements : 24 francs par an. Adresser les abonnements, 29, rue de Tournon, Paris (VI<sup>e</sup>).

Envoi de spécimen gratuit sur demande.

**LA MODE PRATIQUE**

RAPPORTE 100 FOIS Le N° 0.50

CE QU'ELLE COUTE

LES PLUS NOUVEAUX MODÈLES DES MEILLEURS Dessinateurs LES PLUS JOLIS OUVRAGES LES MEILLEURES RECETTES LES MEILLEURS ROMANS

Avec les patrons de la "Mode Pratique", vous ferez toutes vos Robes.

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

### DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 35.

### Les socialistes allemands

De Berlin : Le Parti socialiste unifié d'Allemagne a tenu hier sa première séance.

Le leader Hilferding a parlé de la crise des réparations et de la débâcle du mark. Après avoir fait la critique du Traité de Versailles, il a montré qu'un emprunt intérieur allemand dont les intérêts seraient payables en or, était absolument nécessaire.

### Le Reich et l'emprunt intérieur

De Berlin : Le Cabinet du Reich s'est occupé hier du projet de loi relatif à un emprunt intérieur en marks-or. Les délibérations n'ont pas abouti.

### La situation politique à Rome

De Rome : M. Giolitti retarde son départ pour Rome afin d'assister aux séances du Conseil général de Com, dont il est président. Il prononcera une allocution dans laquelle il fera appel à l'union sacrée et insistera sur le fait que, la situation financière de l'Italie étant inquiétante, elle devra retenir l'attention du gouvernement.

### Les Grecs évacuent la Thrace

De Constantinople : Les Grecs ont commencé l'évacuation de la Thrace. Les officiers kémalistes et alliés, chargés de délimiter la zone neutre occidentale ont pris contact.

### Etats-Unis et Angleterre

De Washington : Le gouvernement britannique déclare qu'il s'opposera à la proposition américaine de visiter les navires anglais afin de faire respecter la loi de prohibition de l'alcool.

### L'activité de Lloyd George

De Londres : M. Lloyd George prononcera un nouveau discours samedi prochain, dans une ville du nord de l'Angleterre.

On suppose qu'il prépare une grande tournée électorale qui commencerait prochainement.

### Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce matin à l'Élysée sous la présidence de M. Millerand.

M. Poincaré a mis ses collègues au courant de la situation extérieure.

MM. Colrat et Dior ont fait connaître dans quelles conditions s'engageait à la Chambre le débat sur la spéculation illicite.

M. de Lasteyrie a mis le Conseil au courant de la situation financière telle qu'elle se présente à la veille de la discussion du budget.

Enfin, M. Chéron a fait signer un décret instituant dans chaque département un Comité du « retour à la terre », qui aura la mission de faciliter toutes les initiatives pouvant contribuer au retour à la terre et au bien-être des populations rurales.

### AVIS DE NEUVAINES

Monsieur et Madame DESCOURTIS ; Monsieur et Madame A. ROUGET ; Madame veuve ROUGET et sa famille ; Les familles TRUILLET, PAGANEL, CONDUCHE, CAVALIÉ prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister au service de neuvaine qui aura lieu en l'Église Saint-Urcisse, le jeudi 19 octobre, à 7 heures du matin, à l'intention de

Monsieur Lucien-Haurio-Roger DESCOURTIS

Ingenieur des Arts et Manufactures Attaché aux Chemins de Fer de l'Etat leur fils, petit-fils, neveu et cousin, décédé le 6 octobre à Caen.

### Il ne faut pas confondre

la Quintonine avec les autres extraits car l'heureuse combinaison des produits qui la composent, produits très actifs et judicieusement choisis, en font un produit de tout premier ordre.

La Quintonine, dose pour faire un litre de vin fortifiant, se vend 2 fr. 75. Pharmacie Orliac à Cahors.

### AVIS

Mme ANDRIEU informe le Public qu'elle ouvre un atelier pour les réparations des vêtements d'homme, transformations, retournage et travail à façon, à des prix modérés. Rue du Portail-Alban, n° 7, 1<sup>er</sup> étage, CAHORS.

### Camions à vendre

WITHE3T.4/2 de 5 tonnes comes neuf garanti 11.000 francs. S'adresser à G. DELCOUR, Automobiles, à LANGRES (Hte-Marne).

A céder de suite, département du Lot, portefeuille d'assurances, Compagnie de premier ordre. S'adresser au bureau du journal, Cahors.

PETITS REVENUS offerts à Dames, Demoiselles ou Représentants ayant relations dans bonne Société bourgeoise. Placements faciles sans connaissances spéciales. — qualités garanties. Ecrire à M. BEDOUIN, Huiles et Savons, à SALON DE PROVENCE.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

Feuilleton du « Journal du Lot » 31

### L'AFFAIRE RICHARD

D'après BURFORD-DELANNOY PAR E.-Pierre LUQUET

### XII

DORA DIT CE QU'ELLE PENSE

— Parce que, mademoiselle, vous n'attribuez pas exactement leur véritable mobile aux actes. Je savais que vous étiez une amie de Vernier, bien que je ne pusse imaginer jusqu'où vous aviez entraînée cette amitié, bien que vos fiançailles me fussent inconnues. Et si je l'ai sauvé, c'est surtout pour accomplir quelque chose qui pût me gagner votre faveur... C'est pour l'amour de vous...

Dora se rembrunit subitement, et son visage devint presque dur.

— Pour l'amour de moi !

— Oui. Et désormais, je l'avoue, je ne désespère pas de recevoir ma récompense. Vernier a selon toutes probabilités, quitté le pays. Il y a des chances pour qu'il n'y repassera jamais.

— Il n'y songe pas.

Dora venait de commettre une imprudence, due à l'état de surexcitation où elle se trouvait.

— Vous savez donc quelque chose de lui ?

— Oui, — Où est-il ?